

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :
D_2022_5_18**

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : 17

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Adhésions aux
organismes 2022****Pouvoirs :**

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

Absent(s) :**Excusé(s) :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉFait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Aussi, elle participe financièrement à des services émanant d'autres collectivités.

Des enveloppes budgétaires seront inscrites et votées au Budget Primitif 2022 pour son adhésion à des groupements de collectivités et associations.

Il est proposé d'individualiser celles-ci et d'inscrire chacune de ces participations aux articles correspondants.

6281 Concours divers	
Association des Maires de Charente	1 060,02 €
Association pour la mise en valeur des forêts du Sud Charente	80,00 €
ATD 16 - AMO Voirie	477,42 €
ATD 16 - Appui RGPD	700,00 €
ATD 16 - Appui aux logiciels administration numérique	1 800,00 €
ATD 16 - Signature électronique	25,00 €
ATD 16 - Cimetière	480,00 €
CAUE de la Charente	150,00 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)	180,00 €
Contact Rural Cinéma Argence Tardoire Bonnieure (CRCATB)	10,00 €
Fondation du Patrimoine	160,00 €
Groupement Départemental de lutte contre les nuisibles de la Charente	180,00 €
Réseau Gériatologique - GRPA	10,00 €
SDEG IRVE _ Maintenance et supervision	350,00 €
Maison de l'Agriculture Biologique (MAB 16)	250,00 €
	5 912,44 €

AR Prefecture

016-211602362-20220408-D_2022_5_18-DE
Reçu le 15/04/2022
Publié le 15/04/2022

6284 Redevance pour service rendu	
<i>GrandAngoulême - Redevance spécial OM</i>	6 270,00 €

62876 participations aux groupements	
<i>GrandAngoulême - Service Conseil en Energie Partagé</i>	1 100,00 €
<i>GrandAngoulême - Service ADS</i>	12 000,00 €
	13 100,00 €

65548 autres contributions	
<i>ATD 16 - Volet numérique</i>	2 516,25 €
<i>ATD 16 - Assistance à maîtrise d'Ouvrage (1€ par habitant)</i>	2 020,00 €
<i>Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente</i>	11 258,31 €
<i>Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques</i>	760,00 €
<i>Syndicat Mixte de la Fourrière</i>	2 115,65 €
	18 670,21 €

65738 autres organismes publics	
<i>F.S.L GIP Charente Solidarités</i>	730,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :
- de **VALIDER** les montants des participations,
- d'**INSCRIRE** chacune de ces participations aux articles correspondants.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 15/04/2022

Le Maire,
Michel CARTERET

